



PRÉVENTION

VIOLENCES DANS LE COUPLE

STOP

Se protéger et protéger les siens

Signaler votre départ au commissariat (main courante) et préciser son motif.

• Étincelle

Accueil de jour départemental pour femmes victimes de violences avec service de mise en sécurité
1 avenue Nicolas About - 78180 Montigny-le-Bretonneux
06 10 40 74 07

• Centre Flora Tristan

Membre du réseau Solidarité Femmes, association SOS Femmes Alternative. Écoute, accueil, hébergement, accompagnement des femmes et de leurs enfants victimes de violences, particulièrement conjugales.
01 47 36 96 48

• Association Le Chemin

Écoute et accompagnement - ligne d'écoute 7j/7
06 16 96 83 89 - Associationlechemin78@gmail.com

Déposer en lieu sûr :

- Documents officiels (livret de famille, carte d'identité, passeports, carte vitale...)
- Documents importants (chéquiers, quittances de loyer, bulletins de salaire, carnets de santé...)
- Éléments de preuve en votre possession (témoignages, récépissé du dépôt de plainte, certificats médicaux, copie des ordonnances et jugements rendus...)

Numéros d'urgence

17 - Police ou 112

0800 078 140 - Police municipale

15 - SAMU

18 - Pompiers

39 19 - Violences femmes info services

114 - Numéro d'appel d'urgence adapté 📞

115 - Se mettre à l'abri (n° vert, 24h/24h)

119 - Enfance maltraitée

Victimes de violences sexuelles et sexistes

Des policiers et des gendarmes à votre écoute

Un tchat en ligne 24h/24 et 7j/7

Un dialogue anonyme et confidentiel

Portail de signalement : #NeRienLaisserPasser
Service public.fr

Mairie de Vélizy-Villacoublay

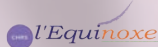
2 place de l'Hôtel de Ville - BP 50051

78146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 00 00

www.velizy-villacoublay.fr

Nos partenaires



Réalisation : Service communication de la Ville de Vélizy-Villacoublay - Juin 2021-BB - Crédits photographiques : DR - Istock

CULPABILITÉ
HONTE
STRESS
TENSIONS
ALCOOL
INSULTES
MENACES
PERTE DE
CONFIANCE
HARCÈLEMENTS
DÉPENDANCE FINANCIÈRE
ISOLEMENT
PEUR
DÉNI
COUPS

Vélizy-Villacoublay





Être entendu(e) et accompagné(e)

La violence dans le couple est un fait de société inacceptable, qui ne peut être banalisé. Elle constitue une infraction à la loi comme toute autre forme de violence à l'encontre des personnes.

La violence conjugale n'est pas que physique. Elle prend des formes différentes et concerne les femmes et les hommes de tous âges, avec ou sans enfant, quel que soit le milieu socio-professionnel.

Elle se caractérise parfois par la confiscation de documents administratifs, de ressources.

Elle peut être synonyme de harcèlement, de pressions, de menaces et d'insultes. Elle peut être également sexuelle.

Victimes directes ou indirectes, les situations d'enfants en souffrance sont graves et fréquentes. C'est une question de santé physique et psychologique qu'il ne faut pas négliger.

Vous subissez des violences au sein de votre couple ? Ne restez pas seul(e).

En parler c'est déjà briser votre isolement.

C'est également trouver le soutien nécessaire pour prendre une décision, entamer les démarches utiles.

Quelle que soit votre situation, ce guide est là pour vous orienter et répondre à vos besoins au plus près de chez vous.

Pascal Thévenot, Maire
Magali Lamir, 1^{ère} Adjointe au Maire
chargée des solidarités

Dans votre ville ...

CCAS - Espace Tarron

5 avenue du Capitaine Tarron - **01 34 58 50 01**

- Travailleur social (accueil sans rendez-vous)
- Conseillère conjugale et familiale (sur rendez-vous)
- Permanence de l'association « *Nouvelles Voies* »
01 34 58 50 00 (aide juridique et administrative sur rendez-vous).

Votre médecin traitant.

Point Écoute Jeunes et Accueil Parents (PEJAP)

3 place Dautier - **0800 600 140** (anonyme et gratuit)
Une psychologue vous répond (avec ou sans rendez-vous)

Professionnels de la Protection Maternelle et Infantile

4 bis rue Clément Ader - **01 39 46 17 72**

Avocat

- Permanence gratuite sur rendez-vous à l'Hôtel de ville (les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis de chaque mois de 17h à 19h).

Déposer une plainte ou une main courante

Permanence à l'Hôtel de Police Municipale

1 avenue du Capitaine Tarron

- Lundi de 8h30 à 17h
- Mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- Mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Sur les heures de fermeture de cette permanence se rendre au Commissariat de Versailles.

Site de la Police Nationale

Pré plainte, signalements, conseils.... Un chat en ligne vous permet d'être accompagné(e) par un policier.
moncommissariat.fr

Aux alentours ...

Urgences de l'hôpital ou de la clinique la plus proche

Conseil départemental des Yvelines

• Service social Départemental

50 rue Rémyilly - 78000 Versailles

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, Vendredi de 8h30 à 16h30 - **Allo Solidarité : 01 30 836 836**

Association France Victimes - Sos Victimes 78

Professionnels, juristes, psychologues ...

36 rue des États Généraux - 78000 Versailles

01 30 21 51 89 - contact@francevictimes78.fr

Women Safe Institut (Institut en Santé Génésique)

Accueil, prise en charge et accompagnement global par une équipe pluridisciplinaire (infirmière, médecin, psychologue, juriste, avocat)

20 rue Armagis - 78100 Saint-Germain-en-Laye

01 39 10 85 35 - www.women-safe.org

Commissariat de Versailles

L'intervenante sociale en commissariat

19 avenue de Paris - 78000 Versailles - **01 39 24 70 00**

07 79 13 35 39 - Andrea.lemarchand@interieur.gouv.fr

Bureau d'aide aux victimes à Versailles

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30

5 place André Mignot - **01 39 07 36 99**